

## DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

Décret et arrêté du 29 janvier 2016. Instructions du 25 octobre 2016 et du 17 juillet 2017 - Document MAJ oct 2020

**OBJECTIFS** Acquérir les connaissances, les compétences techniques et relationnelles pour accompagner la personne au quotidien, coopérer avec l'ensemble des professionnels d'une équipe, et participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne. Se préparer aux épreuves du Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

**PUBLIC** Demandeurs d'emploi, poursuite de parcours scolaire, ayant satisfait aux **épreuves d'admissibilité et d'admission**. (Voir dispenses possibles règlement d'admission). **Cette formation peut être accessible et adaptée à certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements).**

**PREREQUIS** 18 ans minimum, être mobile et autonome, avoir validé le projet par une immersion professionnelle ou une expérience personnelle.  
Pas de diplômes préalable requis, aptitudes à la communication écrite et orale.  
Aptitudes physiques : bonne santé générale.  
Aptitudes comportementales : goût pour le travail avec les personnes fragiles, avoir le sens de la communication et de l'empathie, le respect de la ponctualité et de l'assiduité, la capacité à s'organiser dans les tâches de la vie quotidienne, avoir le sens de l'observation pour détecter les signes préoccupants et le sens des responsabilités pour y faire face ou alerter.

**DUREE** 525 heures en centre, 840 heures en stage pratique

**DATES** 30 août 2021 au 15 juin 2022

**SELECTION :** **Epreuve d'admissibilité : 23 juin 2021**  
Epreuve d'une durée de 1 h 30 maximum consiste en un questionnaire comportant 10 questions portant sur l'actualité sociale, médico-sociales, économiques et éducatives.  
**Epreuve orale d'admission : 30 juin 2021.**  
Entretien de 30 minutes avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel, à partir d'un questionnaire ouvert renseigné par le candidat avant l'épreuve.

**Dossier d'inscription et règlement d'admission** à retirer sur le site [www.lessor-formation.fr](http://www.lessor-formation.fr) ou dans nos bureaux à nous retourner **le 12 juin 2021 au plus tard.**

## LES MISSIONS

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, dans une structure collective et dans le cadre scolaire et social

## LES FONCTIONS

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.

Il établit une relation attentive de proximité, en fonction des capacités, potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychiques, relationnelles et sociales)

Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale

Il participe à son bien être physique et psychologique

Il contribue à la prévention de la rupture ou à la réactivation du lien social.

Selon son contexte, il intervient au sein d'une équipe pluri-professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants.

Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposée. Dans ce cadre il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne.

Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social. Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, le diplôme se compose d'un socle commun et de trois spécialités.

## LIEUX D'EXERCICE

Spécialité domicile : domicile de personnes âgées et handicapées, foyer logement, SAVS, SSIAD, CHRS

Spécialité Education inclusive : Etablissements scolaires, centres d'activité culturelle, sportive, artistique et de loisir.

Spécialité structure collective : établissements médico-sociaux adultes et / ou enfants en situation de handicap : ITEP, IME, FAM, MAS, Foyer de vie..., ESMS personnes âgées : EHPAD, MAPA... Protection de l'enfance : MECS, CHRS ...

# CONTENUS

## **Domaine de formation 1 – Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale -**

### **Connaissance de la personne - Tronc commun – 126 heures**

Politiques publiques et lois régissant le secteur social et médico-social. L'Etat, les services centraux et territoriaux de la cohésion sociale, les institutions et services. Les personnes accompagnées, vieillissement et / ou handicap, pathologies. Participation. Ethique et déontologie. Développement de la personne dans ses différentes dimensions. Situations d'exclusion sociale et construction de l'identité professionnelle

**Spécialité Accompagnement de la vie à domicile 14h.**

**Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective 14h :** organisation du secteur et qualité du service

**Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire 14h :** organisation du système éducatif, repères scolaires, périscolaires et de loisirs, réglementation spécifique applicable aux élèves en situation de handicap, construction de l'identité professionnelle

## **Domaine de formation 2 - Accompagnement de la personne au quotidien et dans la proximité – Tronc commun 98 h**

Observation, écoute et sens de la relation. Notions de dépendance, d'autonomie. Notions de santé. Ergonomie, déplacements et transferts. La personne et son rapport à la nourriture, les rythmes du sommeil, les fonctions d'élimination. Respect de l'intimité, de la vie affective et sexuelle, des rythmes de vie et de la culture. Communication, Techniques éducatives favorisant la participation de la personne, et le maintien de son autonomie. PSC1. Ateliers pédagogiques de Professionnalisation et de Construction de l'identité professionnelle.

**Spécialité Accompagnement de la vie à domicile 63 h :** Alimentation et cuisine, Entretien du cadre de vie, du linge : techniques et principes, Budget, accompagnement aux soins, à la toilette, aux déplacements, aux moments de repas.

**Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective 63 h :** Notions d'hygiène et de sécurité des locaux, de l'alimentation, du linge, accompagnement aux soins, accompagnement fin de vie.

**Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire 63h :** Hygiène et sécurité des lieux, incidence du handicap sur les apprentissages, démarche inclusive, conséquence de la situation de handicap sur l'environnement scolaire et éducatif.

## **Domaine de formation 3 – Coopérer avec l'ensemble des professionnels –**

### **Tronc commun 63 heures**

Travail en équipe et organisation, transmissions et communications professionnelles, Participation aux projets personnalisés

**Spécialité Accompagnement de la vie à domicile 28h :** Complémentarité de l'intervenant à domicile avec les autres professionnels, participation au projet personnalisé, gestion des situations de violence et d'agressivité. Prévention et repérage des situations de maltraitance. Contexte professionnel.

**Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective 28h :** Intervention en structure en lien avec l'équipe pluri-professionnelle, participation au projet personnalisé, gestion des situations de violence et d'agressivité, Prévention et repérage des situations de maltraitance, Contexte professionnel.

**Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire 28 h :** Intervention en milieu scolaire, participation au projet personnalisé, gestion des situations de violence et d'agressivité, Prévention et repérage des situations de maltraitance, Contexte professionnel.

## **Domaine de formation 4 – Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne – Tronc commun 70 heures**

Socialisation et inscription dans la vie citoyenne. Accessibilité. Communication avec la famille et l'entourage. Activités collectives.

**Spécialité Accompagnement de la vie à domicile 42 heures :** Techniques d'animation adaptées, communication avec les familles, Prévention de l'isolement des personnes

**Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective 42 heures :** Techniques éducatives et projet d'activité. Projet d'animation. Notions d'apprentissage et de pédagogie. Communication avec les familles, prévention de l'isolement

**Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire 42 heures :** Activités inclusives. Notions d'apprentissage et de pédagogie, Communication avec les familles, prévention de l'isolement.

**A ces heures s'ajoutent 14h de détermination en début de parcours et 7h d'évaluation.**

## ALLEGEMENT ET DISPENSES

Les titulaires des Diplômes d'Etat DEAVS, CAFAD, MC Aide à domicile, AMP, sont titulaires de droit du Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et social avec les spécialités correspondantes. (Décret du 31 janvier 2016).

Les titulaires de diplôme de niveau bac sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité, les titulaires des diplômes suivants de niveau III sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité et bénéficient de dispenses ou d'allègement de formation :

DEAES	CAPA SMR	BEPA SAP	CAP PE	BEP CSS ou BEP ASSP	ATMFC	BAPAAT
DF1		Allèg.	Allèg.	Allèg.		
DF2	Allèg.	Dispense		Dispense	Allèg.	
DF3	Allèg.	Dispense	Allèg.	Dispense		
DF4		Allèg.	Allèg.	Allèg.		Dispense

DEAES	DE AF Ass Familial	DE AS	DE AP	ADVF ou ADV après 2016	ADVF ou ADV avant 2016	CAPA SAP et VER	EFP + CQP Assistant de vie
DF1	Allèg.			Allèg.			
DF2		Dispense		Dispense	Allèg.	Dispense	Allèg.
DF3	Allèg.	Allèg.	Allèg.	Dispense	Allèg.	Allèg.	
DF4				Allèg.	Allèg.	Allèg.	Allèg.

## FINANCEMENTS

- 16 Places financées par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi,
- Contrats ou périodes de professionnalisation, contrats d'apprentissage.
- Autres financements à étudier CPF, plan de formation.

## MODALITES ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours en présentiel et à distance via une plate-forme d'apprentissage (LMS)
- Trois périodes de stage de huit semaines
- Méthodes actives mises en œuvre : travaux collaboratifs, jeux de rôles...
- Méthodes expositives et travaux pratiques.

## MODALITE D'EVALUATION

- Le diplôme est acquis sous réserve de la réussite (10/20 à minima) aux épreuves continues et terminales des quatre domaines : orales pour le DF2, DF3 et DF4, épreuve écrite DF1.
- Validation par **bloc de compétence ou DC et Certificat de spécialité** sous conditions.

**Taux de réussite au diplôme de 2018 à juillet 2020 : 98 %**

**Taux d'insertion professionnelle de 2018 à juillet 2020 : 90 %**